

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMUNIQUÉ N°38 - PARIS, LE 18 JUIN 2014

COMPENSATION IMMÉDIATE POUR LES ABONNÉS SNCF

En compensation des jours de grève du mois de juin, SNCF offre **une réduction de 33 % sur les abonnements mensuels de juillet 2014.**

Cette compensation correspond à **10 jours de voyages gratuits** sur le mois de juillet, elle bénéficie à tous les **abonnés mensuels et annuels** : Transilien*, TER, INTERCITÉS et TGV.

Cette réduction est **immédiate et ne nécessite aucune démarche ou formalité** pour les clients. Elle sera appliquée **automatiquement** en juillet pour les abonnés prélevés sur leur compte bancaire ou postal.

Elle sera **intégrée dans le prix de vente des abonnements de juillet** mis en vente dès le 20 juin.

Le coût de cette mesure est entièrement prise en charge par SNCF est de 45 millions d'euros.

* hors zone 1-2

Plus d'informations sur la Newsroom SNCF : <http://www.sncf.com/fr/presse/a-la-une>

Fil twitter : @sncf_infopresse